

ON NE COMPTE QUE PAR FAUTES ENTIÈRES ET PAR DEMI-FAUTES, à raison d'une faute *au maximum* par mot simple ou par élément de mot composé.

• **Tous les accents, apostrophe, tréma, cédille fautifs comptent pour 1/2 faute :**

« du » pour *dû* = 1/2 f.

« aigüs » pour *aigus* = 1/2 f.

• **Les traits d'union superflus ou manquants comptent pour 1/2 faute ; on compte une 1/2 f. globale quand la faute est logique : absence de deux traits d'union, ou plus, ou bien indication fautive mais cohérente :**

« entre-autres » pour *entre autres* = 1/2 f.

« sur le champ » pour *sur-le-champ* = 1/2 f. globale

• **Les majuscules obligatoires omises et les majuscules abusives = 1/2 f.**

« la ville lumière » pour *la Ville Lumière* = 1/2 f. + 1/2 f. = 1 f.

« de Champagne » pour *de champagne* = 1/2 f.

« rouge carpaccio » pour *rouge Carpaccio* = 1/2 f.

ON COMPTE 1 faute AU MAXIMUM dans tous les autres cas, par mot simple ou élément de mot composé (la ponctuation est dictée et ne compte pas) :

« karpachio » pour *Carpaccio* = 1 f.

« fillarmonique » pour *philharmonique* = 1 f.

FAUTES COMBINÉES ET FAUTES GRAVES CONTRE LA LOGIQUE

« orféons Italiens » pour *orphéons italiens* = 1 f. + 1/2 f. = 1 1/2 f.

« les chansons » pour *l'échanson* = 1 f. (mais cela « mériterait » 2 f. !! :o)

« aux termes » pour *au terme* = 1 f. (mais ce contresens « mériterait » 2 f. ! :o)

On compte une faute pour tout mot manquant.

© Jean-Pierre-Colignon, mars 2016.